

Atelier n°17

Comment concilier développement des énergies
renouvelables et conservation des espaces naturels ?

Date : 6 décembre 2024



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



Introduction

Energies renouvelables et biodiversité



Levez la main si...

→ Vous avez déjà eu un contact avec un porteur de projet d'implantation d'EnR et/ou travaillé sur un projet d'EnR (de près ou de loin) ?

Introduction

Energies renouvelables et biodiversité



Levez la main si...

→ Vous animez un partenariat avec un porteur de projet ou exploitant d'EnR

Introduction

Energies renouvelables et biodiversité



Levez la main si...

→ Vous vous sentez dépassé par le sujet et les sources d'informations disponibles ?

Déroulé de l'atelier



Séquence 1 Aspects généraux de contexte – 30 min

Présentation de l'observatoire EnR et Biodiversité

Séquence 2 REX Eolien (45 min)

Retours d'expérience croisés :
CEN HDF et Enertrag

(pause – 11h00 à 11h30)

Séquence 3 REX Photovoltaïque (45 min)

Retours d'expérience croisés
CENCA et CVE

Séquence 4 Conclusion, perspectives (30 min)

Echanges avec la salle

Atelier n°17

Comment concilier développement des énergies renouvelables et conservation des espaces naturels ?

Observatoire EnR et Biodiversité

Keiréna LAINE – Fédération des Conservatoires d'espaces naturels

Date : 6 décembre 2024



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

 Conservatoires
d'espaces
naturels

 Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine



Observatoire EnR et biodiversité

Cadre réglementaire et missions

**Loi APER
10/03/2023**

Article 20

Un observatoire des EnR et de la biodiversité est mis en place au plus tard un an après la promulgation de la présente loi.

Cet observatoire a notamment pour mission de réaliser un état des lieux :

- De la connaissance des incidences des énergies renouvelables sur la biodiversité, les sols et les paysages
- Des moyens d'évaluation de ces incidences
- Des moyens d'amélioration de cette connaissance

→ **Mise en place d'un observatoire des EnR et de la biodiversité au plus tard le 10/03/2024**

SNB 2030

Mesure 15 Action 2

Renforcer la prise en compte des enjeux de protection de la biodiversité dans les projets d'infrastructures énergétiques.

Regrouper, compléter et valoriser la connaissance sur le lien entre les EnR et la biodiversité, au sein d'Observatoires dédiés.

L'ensemble de la connaissance sera mis à disposition de tous (public, collectivités, porteurs de projet, parties prenantes...) pour donner aux acteurs les outils d'une bonne prise en compte dans la séquence ERC

Création de l'Observatoire des énergies renouvelables (EnR) et de la biodiversité par Décret du 06/04/2024



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Observatoire EnR et biodiversité

Cadre règlementaire et missions

Transition énergétique



Préservation / reconquête de la biodiversité



Objectifs

Neutralité
Carbone

//

Neutralité écologique
zéro perte nette de biodiversité

- Objectiver les interactions entre EnR et Biodiversité
- Accompagner les acteurs vers des projets EnR à moindres impacts (planification, conception, réalisation, mise en exploitation, démantèlement)



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Observatoire EnR et biodiversité



Périmètre d'action

Objectifs

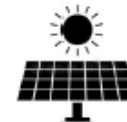
- Eclairage débat public & décision politique sur le développement des EnR
- Mise à disposition d'une connaissance, claire, accessible, objective sur :
 - > Incidences des énergies renouvelables
 - > Solutions d'atténuation

Entités environnementales

- Biodiversité, sols, paysages

Filières concernées*

- Filières terrestres



Observatoire EnR et biodiversité

Gouvernance et Organisation

Pilotage stratégique des ministères en charge de l'énergie et de l'environnement (DGEC et DGALN) et des services déconcentrés de l'Etat (DREAL et DDT-M)

Mise en œuvre conjointement par l'ADEME et l'OFB

Trois instances:

- Un comité stratégique
- Un comité de pilotage
- Une assemblée des parties prenantes



Observatoire EnR et biodiversité

Gouvernance et Organisation

Pilotage stratégique des ministères en charge de l'énergie et de l'environnement (DGEC et DGALN) et des services déconcentrés de l'Etat (DREAL et DDT-M)

Mise en œuvre conjointement par l'ADEME et l'OFB

Trois instances:

- **Un comité stratégique**
- Un comité de pilotage
- Une assemblée des parties prenantes



Co-présidence : DGEC, DGALN et DGPR
Autres membres : services déconcentrés de l'Etat

Appui OFB et ADEME

Missions:

- Orientations stratégiques de l'Observatoire
- Organisation en moyens
- Programme des travaux à mener
- Modalités de leur mise en œuvre

→ **Se réunit tous les semestres**



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Observatoire EnR et biodiversité

Gouvernance et Organisation

Pilotage stratégique des ministères en charge de l'énergie et de l'environnement (DGEC et DGALN) et des services déconcentrés de l'Etat (DREAL et DDT-M)

Mise en œuvre conjointement par l'ADEME et l'OFB

Trois instances:

- Un comité stratégique
- **Un comité de pilotage**
- Une assemblée des parties prenantes



Membres:

DGEC, DGALN et DGPR, services déconcentrés de l'Etat, OFB et ADEME

Missions:

- Veille au bon déroulement des missions
- Suivi des projets en cours
- Priorise les actions sur le court terme
- S'assure de la production des livrables
- Auditionne si besoin les parties prenantes souhaitant contribuer au programme annuel de l'observatoire

→ **Se réunit tous les trimestres**



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Observatoire EnR et biodiversité

Gouvernance et Organisation

Pilotage stratégique des ministères en charge de l'énergie et de l'environnement (DGEC et DGALN) et des services déconcentrés de l'Etat (DREAL et DDT-M)

Mise en œuvre conjointement par l'ADEME et l'OFB

Trois instances:

- Un comité stratégique
- Un comité de pilotage
- **Une assemblée des parties prenantes**



Membres:

Experts qualifiés et chercheurs, ONG environnementales, industriels, énergéticiens, élus locaux, associations de riverains, services de l'Etat, etc.

Missions:

- S'exprimer sur les travaux à mener
- Identifier la manière de valoriser les résultats
- Peut être mobilisé au besoin selon les études/travaux menés
- Réponds à l'objectif de transparence
- Pas de rôle décisionnaire

→ **Se réunit tous les ans**



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Observatoire EnR et biodiversité



Assemblée des parties prenantes

Catégories d'organismes	Nombre
Services de l'Etat (autres que DGALN, DGEC, DPGR et CGDD)	7
Etablissements publics de l'Etat (autres que OFB et ADEME)	8
Collectivités territoriales	8
Organismes consulaires et syndicats professionnels (hors énergie)	10
Syndicats professionnels et entreprises du secteur de l'énergie	14
Associations de protection de l'Environnement	10
Gestionnaires d'espaces naturels protégés	5
Organismes consultatifs et autres (ex: CNPN, CSRPN, CNE)	6

Pour représenter le réseau des CEN: présence de la FCEN

- Catherine JOURDAIN en titulaire
- Keiréna LAINE en suppléante keirena.laine@reseau-cen.org

Observatoire EnR et biodiversité

Axes de travail



Axe 1.

Bilan des connaissances sur les incidences et les mesures ERC
Evaluation & exploitation des données
littérature scientifique, suivis



Biodiversité: démarrage en 2024 sur le volet biodiversité via un partenariat avec le MNHN (Patrinat)

Paysage et Sols: préfiguration en 2024 pour démarrage travaux en 2025



Axe 2.

Expertises et études ciblées
sur besoin



Axe 3.

Transfert
via un Centre national de ressources
hub d'information, guichet technique, agora



Actions du **Life Biodiv' France**
2025/2026








24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Observatoire EnR et biodiversité

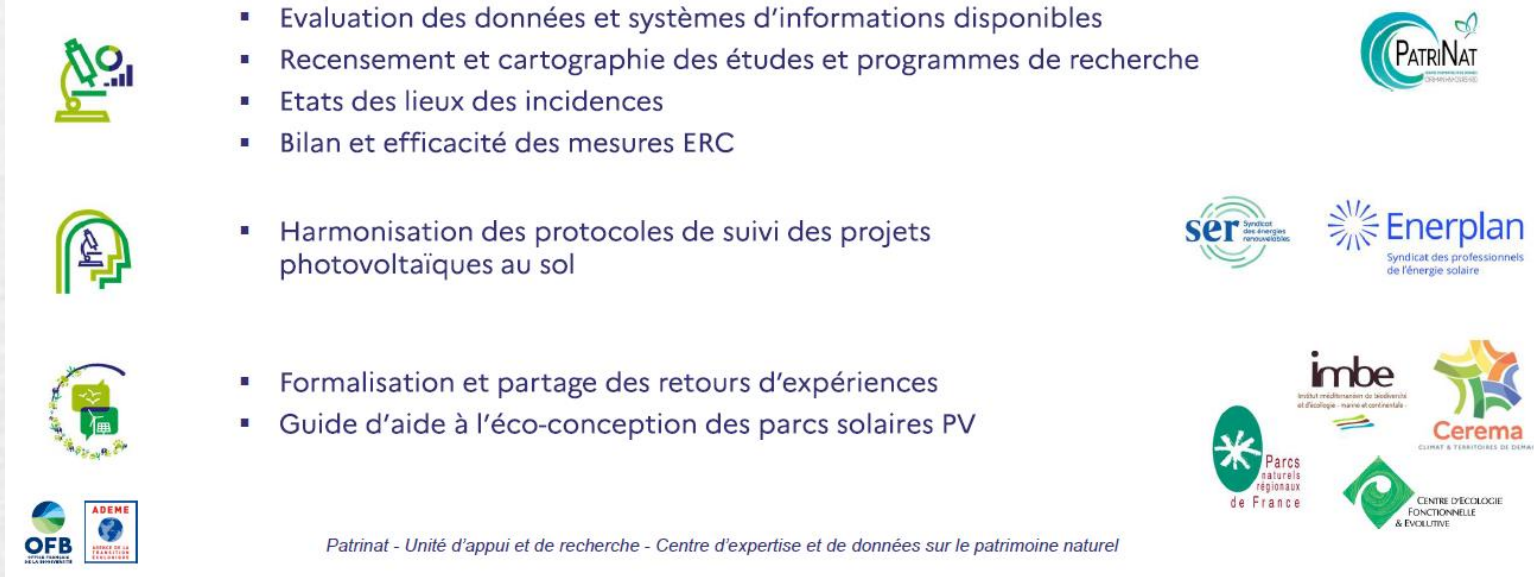
Actions initiées / en cours

Partenariats initiés ou en cours :



-  En régie
- 
 - Evaluation des données et systèmes d'informations disponibles
 - Recensement et cartographie des études et programmes de recherche
 - Etats des lieux des incidences
 - Bilan et efficacité des mesures ERC
- 
 - Harmonisation des protocoles de suivi des projets photovoltaïques au sol
- 
 - Formalisation et partage des retours d'expériences
 - Guide d'aide à l'éco-conception des parcs solaires PV

Patrinat - Unité d'appui et de recherche - Centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel



Création du site Web :





La version bêta est disponible à l'adresse suivante : <https://enr-rec.ofb.fr>

La prochaine version devrait être disponible d'ici fin 2024.



Observatoire EnR et biodiversité

Actions initiées / en cours

	1ers livrables - biodiversité		
Janvier 2024	Benchmark européen Préfiguration Observatoire 	Brochure bonnes pratiques; guides clôture, chiroptères 	1er bilan effectivité mesures ERC « chiroptères » dont pratiques de bridage; Formation « éolien et chiroptères » 
Janvier 2024	Séminaire leviers d'intégration de la biodiversité dans les projets EnR et rôle du futur Observatoire		
Juillet 2024	1ère Assemblée des parties prenantes Site web version bêta <i>Webinaire ADEME/OFB/Patrinat – actions « Biodiversité »</i> Bilan études R&D	Protocole standard de suivi des CPV <u>au sol</u>	Cartes & rapport MNHN Aires d'activité chiroptères sensibles à l'éolien GT certification et performance des SDA Cartes & rapport Répartition spatiale oiseaux sensibles à l'éolien
Janvier 2025	Site Web V2 Chiffres clés « EnR et Biodiversité » V1 Séminaire annuel	Guide écoconception – fiches « Bilan GES », « Sols » et « Paysages » Revue systématique incidences CPV sur flore et insectes Protocole standard de suivi des CPV <u>flottantes</u>	Note Implémentation des suivis environnementaux dans DEPOBIO Revue systématique – à préciser
Juillet 2025	2ème Assemblée des parties prenantes Rapport cycle de la donnée Base de données Sensibilité espèces Rapport Analyse études R&D et sujets orphelins	Rapport Bilan des pratiques (ERC) en France	Rapport Bilan des pratiques (ERC) en France 
Janvier 2026	Séminaire annuel	Guide écoconception – Synthèse « eau » et « biodiversité »	

Prochains RDV

- Webinaire sur les actions de PatriNat
- Au printemps/été 2025 :
 - Séminaire annuel et assemblée des parties prenantes n°2
 - Groupes techniques

Observatoire EnR et biodiversité

Life Biodiv'France

Action « Energies renouvelables et biodiversité dans les aires protégées »
Pilotée par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux



Objectif :

Assurer l'intégration des enjeux de biodiversité dans les projets EnR au sein des aires protégées et en périphérie des zones de protection forte à travers la constitution d'une communauté de suivi et d'outils d'appui

1. Capitaliser des retours d'expérience
2. Constituer et animer une communauté
3. Contribuer à l'émergence du futur Centre national de Ressources multipartenarial

PRODUCTIONS ENVISAGÉES

Une dizaine de retours d'expériences capitalisées pour chaque famille d'ENR dans les aires protégées

1 rencontre annuelle et 2 webinaires annuels

Des sites pilotes suivis dans le temps (éolien, solaire, biomasse, hydraulique)

Échange et mobilisation d'aires protégées européennes identifiées pour prendre part à la communauté et au futur CDR Énergies Renouvelables, Biodiversité, Sols et Paysages

Observatoire EnR et biodiversité

Life Biodiv'France

Actions déjà mises en place :



1 Questionnaire envoyé à l'ensemble des aires protégées d'Europe pour recenser les méthodologies, les attentes et les points de blocage de prise en compte de la biodiversité dans les projets d'EnR.

Environ 130 réponses récoltées

2 Mise en oeuvre d'une phase d'analyse des prestataires retenus pour produire un rapport d'analyse sur le positionnement des aires protégées en Europe à propos des ENR.

3 Webinaire de lancement

- Rencontrer les acteurs des aires protégées
- Communiquer sur le projet LIFE BIODIV'FRANCE ENR

+ Création d'un **dossier de partage mutualisé** pour partager toute documentation relative aux énergies renouvelables : notes de positionnement, délibérations, études, articles...

Contacts FPNR:

- **Léa POURCHIER, Chargée de mission pour le LIFE Énergie et Biodiversité** lpourchier@parcs-naturels-regionaux.fr
- **Philippe MOUTET, Chargé de mission Énergie, Climat et Architecture** pmoutet@parcs-naturels-regionaux.fr



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Observatoire EnR et biodiversité



Autres initiatives EnR et biodiversité

- Autres observatoires nationaux : observatoire de l'agrivoltaïsme, observatoire de l'éolien en mer...
- Zones favorables au développement de l'éolien (ZFDE) et Zones d'Accélération de la production des Energies Renouvelables (ZAER)
- CNPN – Auto-saisine relative à la politique de déploiement du photovoltaïque et ses impacts sur la biodiversité
- Agences de l'Eau Rhin-Meuse et Seine-Normandie : étude "Concilier EnR, eaux et milieux aquatiques"
- Régional :
 - CSRPN Grand Est : Auto-saisine / développement du photovoltaïque au sol
 - Comité Régional Biodiversité : motion sur le développement des EnR en milieu naturel
- Départemental :
 - Chambres d'agriculture : Chartes / agrivoltaïsme
 - Démarches portées par les départements (*Paysages et EnR* dans la Marne)
- Collectivités locales :
 - Photovoltaïque au sol et agrivoltaïsme : guide pour les élus et promoteurs
- Mission locale UNESCO / Champagne : charte photovoltaïque
- Schéma de développement des EnR mis en place par certains PNR
- Nombreuses ressources : ADEME/OFB, retours d'expériences LPO / chiro, etc

Et d'autres ...?



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Observatoire EnR et biodiversité

Echanges avec la salle



Des remarques, des questions ?



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Observatoire EnR et biodiversité

Echanges avec la salle



Pistes de réflexion pour la fin d'atelier:

→ On observe une multitude de démarches sur des stratégies « EnR et biodiversité » qui émergent : comment on s'y retrouve ?

→ Quid d'une structuration à l'échelle du réseau des CEN ?



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Atelier n° 17

Comment concilier au mieux développement des énergies renouvelables et conservation des espaces naturels ?



Date : 6 décembre 2024



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



Historique du partenariat

- 2006 : Projet de parc éolien sur les communes d'Anguilcourt-le-Sart et Brissay-Choigny

→ Implantation de 6 éoliennes dans des grandes cultures

Situé à 3km des prairies de fauche des communes de Travecy, Achery et Mayot



Marguerite
commune



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



0 750 1 500 m



Historique du partenariat

- 2008 : Inventaire faunistique

→ Présence d'individus mâles chanteurs Râles des genêts

Espèce emblématique des prairies de fauche, très rare dans les grandes cultures

Environ une dizaine d'individus recensés



Marguerite commune



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Historique du partenariat

- 2009 : Contact avec le CEN dans le cadre des mesures compensatoires
 - CEN HdF en charge de la mise en œuvre du PNA Râle

Signature d'une convention pour financement d'actions de conservation du Râle des genêts en Moyenne Vallée de l'Oise

Présence inhabituelle de l'espèce en milieu de culture

Concentration des MC sur un secteur favorable pour l'espèce



Marguerite
commune



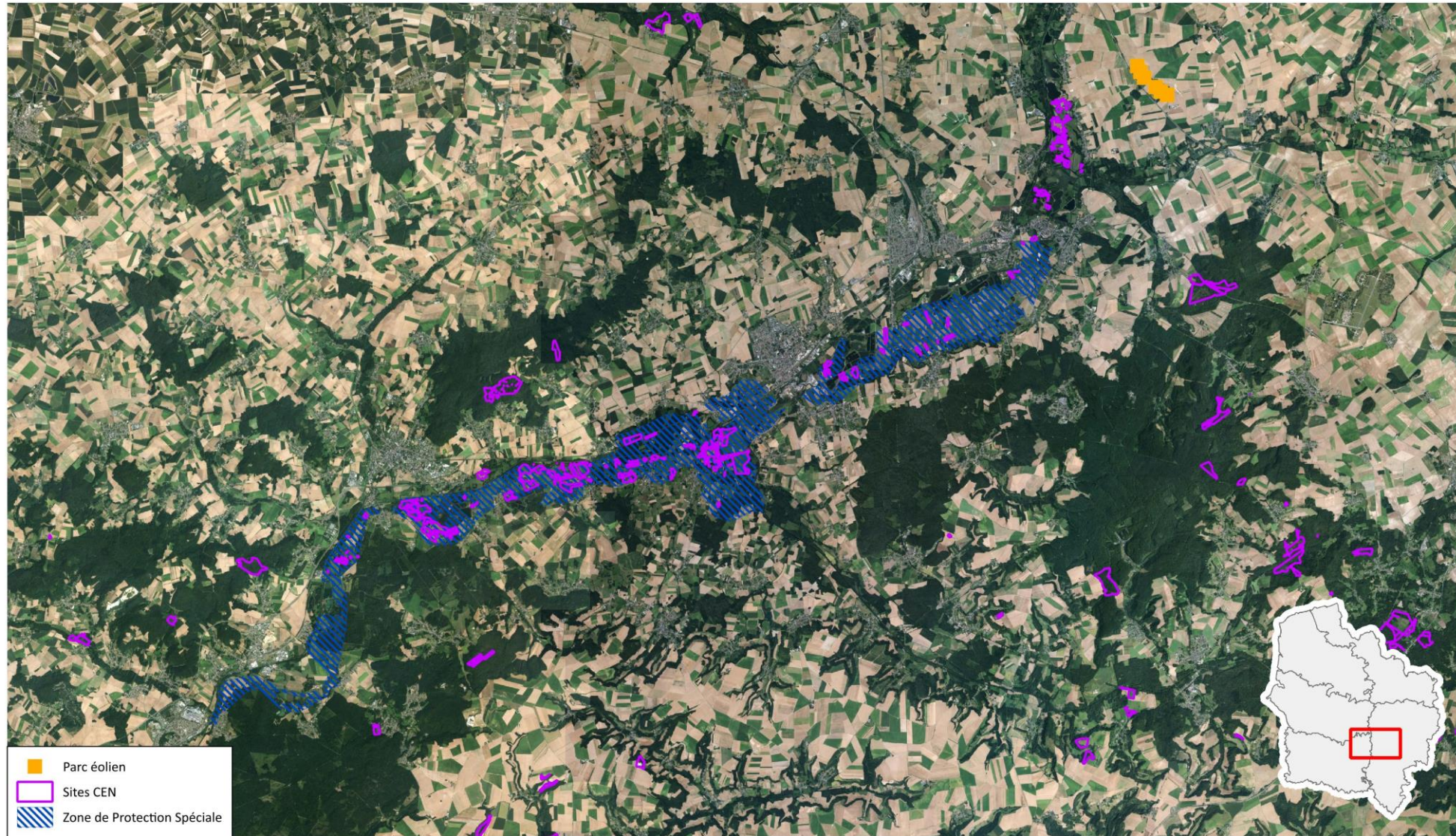
24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Historique du partenariat

- 2011 : Création d'un LIFE en faveur du Râle sur la ZPS Moyenne Vallée de l'Oise

→ A permis d'engager plusieurs actions de conservation de l'espèce et de son habitat
Secteur Travecy, Achery, Mayot non compris dans ZPS, pas de fond LIFE mais financement ENERTRAG





- Parc éolien
- Sites CEN
- Zone de Protection Spéciale



0 4 000 8 000 m

MNHN (2023)

BD Ortho © IGN - Paris, Géo2France (2021)

Actions réalisées



- **Contribution à des études**

- Comptages du Râle : points d'écoute et détection des mâles chanteurs + localisation
- Suivi des fauches : accompagnement de l'agriculteur lors des fauches, détection des râles fuyant dans la parcelle
- Suivi de chronologie des fauches : cartographie qui retrace l'avancée des fauches
- Etude acoustique : enregistrement des mâles chanteurs



Actions réalisées



- **Animation et financement des mesures d'urgence**

- Consiste à ne pas faucher une parcelle ou une partie de celle-ci jusqu'au 1^{er} août ou 1^{er} septembre
- Localisation des parcelles en fonction des râles détectés
- En contrepartie, compensation financière versée à l'exploitant



Actions réalisées



- **Contribution à l'achat de matériel**

- Achats du matériel pour l'étude acoustique (détecteurs, piles, carte SD, disques durs, ...)

- Création de barre d'effarouchement



Actions réalisées



- **Contribution à des travaux de restauration de parcelles**

Reconversion d'un ensemble de plus de 4ha de peupleraies en prairies de fauche



Etat initial (novembre 2018)



Coupe et exportation des r manents



Mise en tas des r manents



Etat de la parcelle apr s r ouverture (mai 2019)



Actions réalisées



- Contribution à des actions de sensibilisation et de communication



Réalisation de plaquettes en 2014 et 2023 à destination des agriculteurs et propriétaires

Un oiseau rare !

Caractéristiques

Nom : *Orex orex*
 Taille : 27 - 30 cm
 Envergure : 46-53 cm
 Poids : 120-200g
 Régime alimentaire : *Oriquets, sauterelles, araignées, escargots, vers, graines...*
 Habitat : *Prairies de fauches des vallées inondables*

Orex orex

Cycle de vie

Le Rôle des genêts est un oiseau migrateur qui réalise sa reproduction et sa nidification dans les vallées inondables telle que la vallée de l'Oise. Sur notre territoire, cette espèce est présente de mi-mai à début octobre :

- Arrivée des adultes : mi-mai / fin-mai
- Accouplement : juin
- Écllosion : fin juin
- Poussins capables de voler : fin juillet
- Mue des adultes : fin août
- Départ en migration : fin-août à octobre où il rejoint l'Afrique.

Pour écouter le chant c'est par ici !!!

Evolution des effectifs

Le Rôle des genêts est une espèce protégée internationalement par la Convention de Berne et est classée à l'Annexe 1 de la Directive Oiseau. L'espèce est classée "en danger" sur les listes rouges des oiseaux nicheurs de France et de Picardie. Malgré les programmes mis en œuvre pour sa protection et sa préservation, sa population diminue rapidement (en France : 2 450 mâles chanteurs en 1980 et 223 en 2021) (Belghali et al. 2021).

Au sein de la vallée, les effectifs sont variables d'une trentaine d'individus en 2014 à 1 contact en 2021.

Comment le protéger ?

Menaces

Bien qu'étudié, le Rôle des genêts est une espèce encore mal connue. Malgré cela, il a été possible d'identifier les quelques causes expliquant la diminution des populations :

- **Perte d'habitat** : Les prairies humides sont l'habitat privilégié des adultes pour la reproduction. La perte de ces espaces est donc une des menaces majeures. De plus il semble que le Rôle des genêts ait besoin d'une certaine hauteur de végétation pour effectuer sa reproduction (accouplement et nidification). Il est donc important de préserver des espaces de prairies ouvertes exploitées tardivement.
- **Allévation de l'habitat** : drainage, régulation des crues, apport d'intrants et fertilisation (qui engendre une perte de diversité floristique et faunistique).
- **Changement climatique** : changement dans la pluviosité ou du régime hydrique (crues estivales qui conduisent les nichées), diminution des ressources alimentaires.
- **Predation et chasse** : lors de la migration

De plus, le Rôle des genêts est une **espèce fragile** : son espérance de vie est de 3 à 4 ans. Une niche est réalisée par an (plus rarement deux), 8 à 12 œufs sont ainsi déposés au sol. Les jeunes sont autonomes très tôt (au bout de 2 semaines) mais ne sont aptes à voler qu'au bout de 35 jours.

Le Rôle des genêts protégé avec les agriculteurs de la vallée de l'Oise

Propriétaire ou gestionnaire de parcelles au sein de la vallée de l'Oise, le Conservatoire œuvre auprès de la profession agricole pour l'adaptation des pratiques en fonction des enjeux du territoire. Ainsi, les agriculteurs de la vallée adhérent à la protection de cette espèce (et bien d'autres) en :

- Préservant et entretenant des espaces de **prairies ouvertes**
- Réalisant des **fauches tardives** (après le 25 juin)
- Mettant en place des **bundes refuges** (espaces non fauchés jusqu'au 31 août).
- Donnant **calerte** en cas de présence d'un Rôle.
- Contractualisant des **mesures d'urgence** (espaces non fauchés dans le cas de la présence d'un Rôle).
- Réalisant des **fauches "sympas"** et **lentes** avec utilisation de **barres d'effarouchement**.

Technique de fauche « sympa »

• En planche

Figure n°1

Figure n°2

• Centrifuge

Figure n°3

• Centripète

Figure n°4



24^e congrès des Conservatoires d'espaces naturels NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Actions réalisées



Montant total des actions financées par ENERTRAG

Période 2013 - 2024 :

115 424,65 euros

Avantages / Inconvénients

- Financement de protection du Rôle sur la zone de la vallée hors ZPS
- Acquisition de foncier et restauration de parcelle
- Budget reportable sur plusieurs années si non utilisé
- Limiter au secteur Travecy, Achery, Mayot, La Fère pour certaines actions



25
années d'expérience
dans le secteur
des énergies renouvelables

120
collaborateurs
et collaboratrices

45
parcs exploités
sur le territoire

561 MW
de puissance en
exploitation sur le territoire

La Programmation Pluriannuelle de l'Energie

Les résultats de la France en matière d'énergies renouvelables électriques restent en-deçà des objectifs fixés lors **de la PPE adoptée en mars 2020** toujours en vigueur, mais loin de l'objectif européen que la France s'est fixée... En effet, la part des énergies renouvelables (thermiques et électriques) dans la consommation finale d'énergie n'atteint que 22 % en 2023 alors qu'elle doit correspondre à 30% de son mix énergétique en 2030 !

La loi APER (Accélération de production des énergies renouvelables)

Un an après sa promulgation, où en est le volet « planification » de la loi, dans lequel les communes en concertation avec leurs habitants (selon des objectifs fixés par l'Etat) identifient sur leur territoire des zones d'accélération :
seulement 31 % des mesures réglementaires d'application explicitement prévues par la loi APER ont été prises.

Source : France Energie éolienne 2023

Propositions chiffrées pour une maîtrise du destin énergétique d'ici à 2035


45 GW
d'éolien terrestre en
2035


100 GWc
de solaire
photovoltaïque en 2035


300 TWh
de production d'EnR en
2035

Atelier n°17



Comment concilier développement des énergies renouvelables et conservation des espaces naturels ?

Retour d'expérience sur le partenariat CENCA – CVE Parc photovoltaïque de l'ancien aérodrome de Marigny (Marne)

Céline CARMENT & Anna GOURLIA – CVE

Pierre DETCHEVERRY – CEN Champagne-Ardenne

Date : 6 décembre 2024



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



REX sur le partenariat CENCA – CVE

Parc photovoltaïque de l'ancien aérodrome de Marigny (Marne)



**PRÉSENTATION DE L'ANCIEN
AÉRODROME DE MARIGNY**



**PHASE MONTAGE DE PROJET
(2010 – 2020)**



**PHASE TRAVAUX ET EXPLOITATION
(2020 – 2024)**

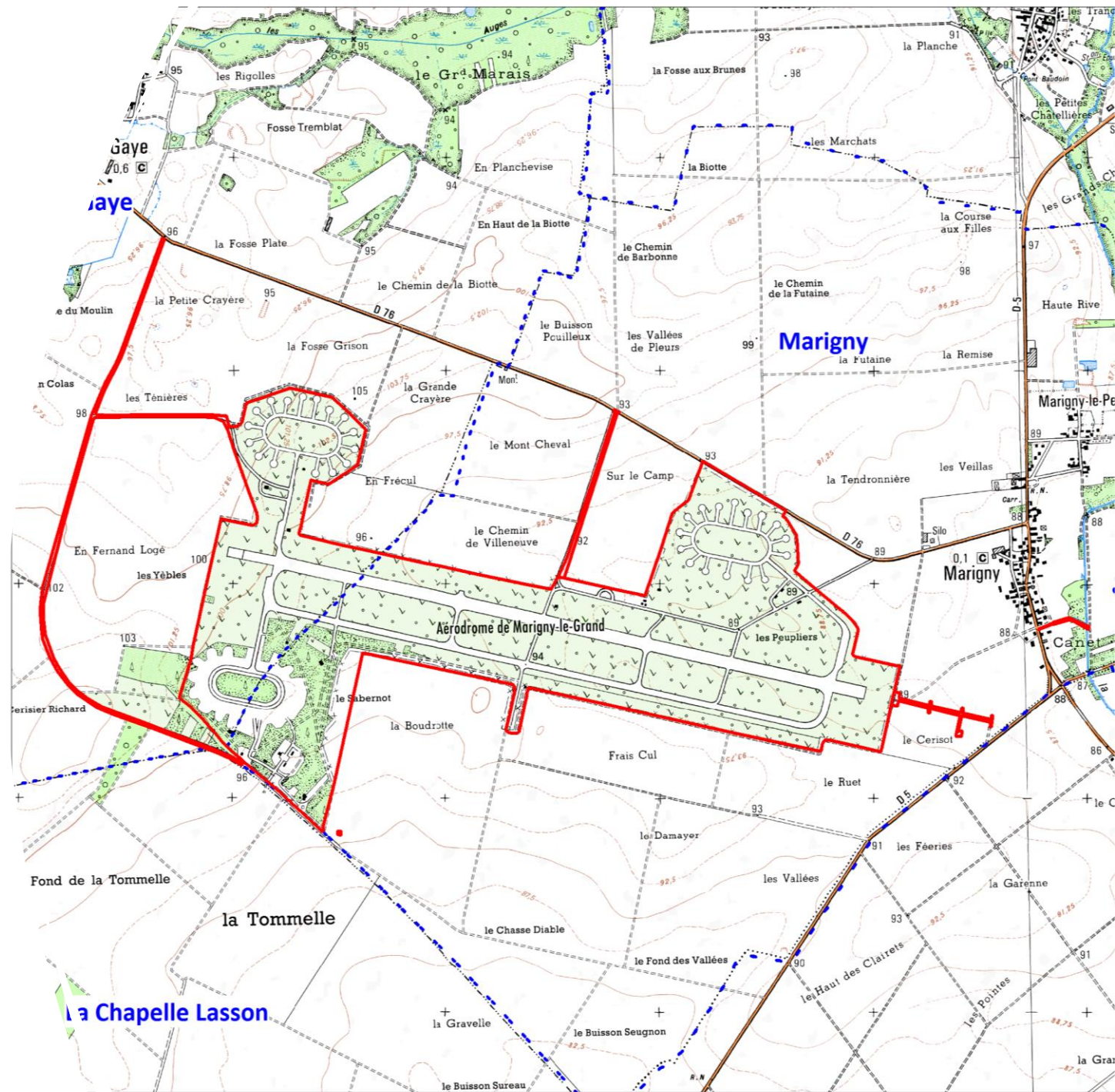


24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Présentation de l'ancien aérodrome de Marigny

- Sud-ouest département de la Marne
- Ancienne base OTAN créée en 1950
- 3 250 m de long
- 450 m de large
- 3 marguerites
- Isolé au milieu de la plaine agricole (Champagne crayeuse)

- 1991-1996 : 1^{ère} convention avec le Ministère des Armées
- 2010 : nouvelle convention



Habitats naturels – Le savart champenois

- Eboulis crayeux
- Pelouse sur craie
- Formation à *Juniperus communis* (Genévrier) sur pelouse calcaire



Flore

410 espèces végétales inventoriées

Espèce d'intérêt communautaire:

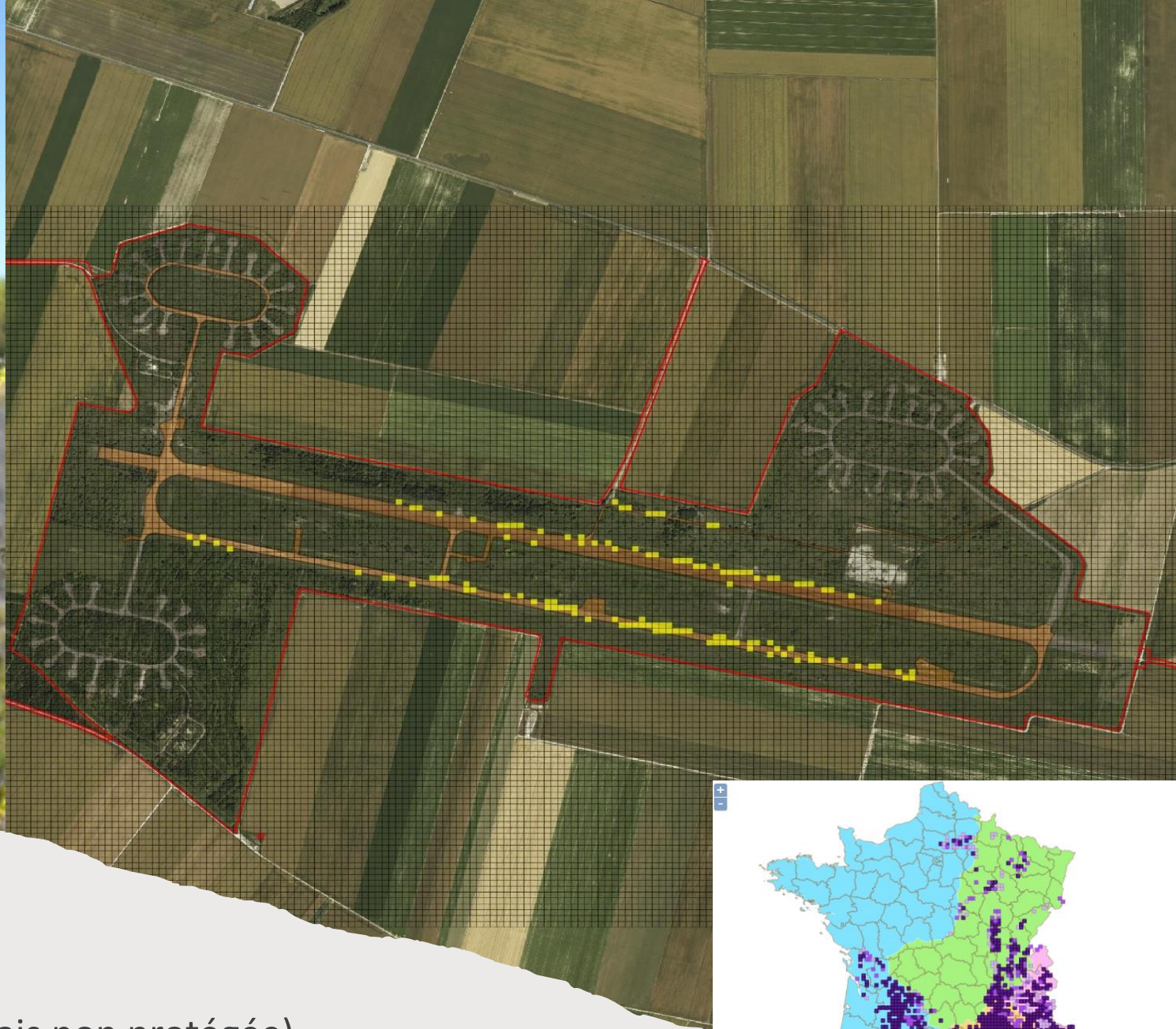
- Sysimbre couché (*Erucastrum supinum*)

Autres espèces importantes:

- Orobanche élevée (*Orobanche elatior*)
- Lin français (*Linum leonii*)
- Violette élevée (*Viola elatior*)

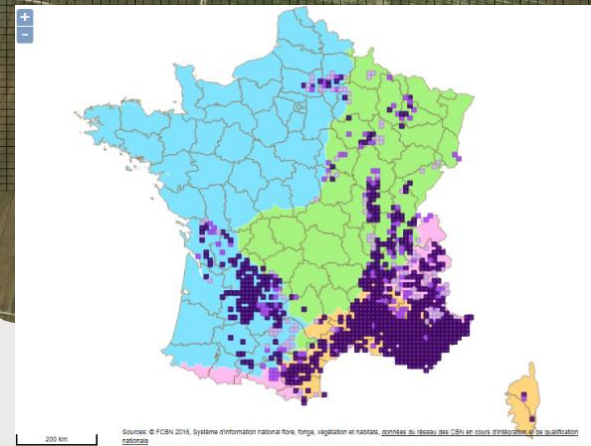


24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024



➤ Euphrase jaune (*Odontites luteus*) colonisant les bords de pistes

Espèce rarissime (Liste Rouge Régionale mais non protégée).



Faune

165 espèces animales inventoriées

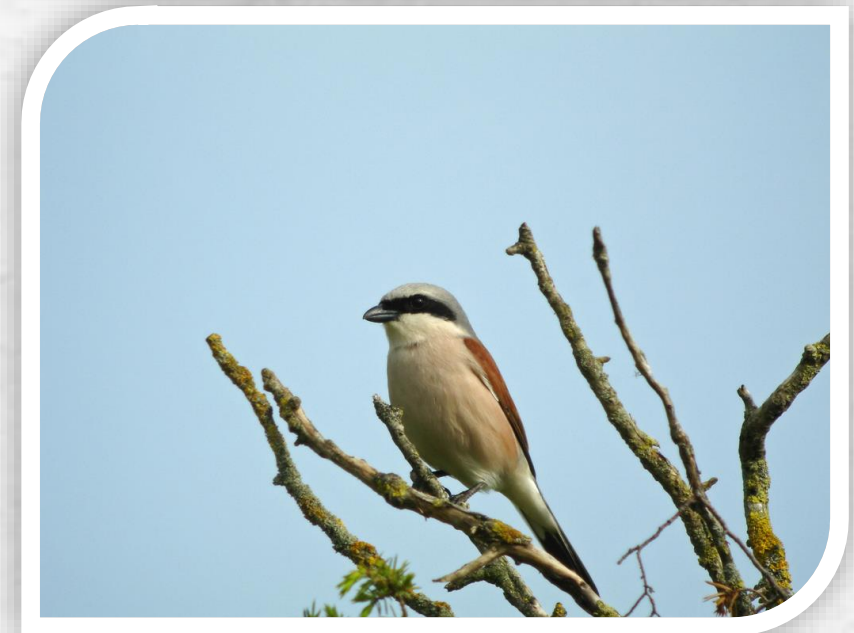
Espèces d'intérêt communautaire :

- **Azuré du serpolet** (*Phengaris arion*)
- Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)
- Œdicnème criard (*Burhinus oedicanus*)
- Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Dernier site de reproduction de l'Outarde canepetière (2006)

Autres espèces importantes :

- Mercure (*Arethusana arethusana*)
- Criquet noir-ébène (*Omocestus rufipes*)



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Pressions et menaces

Grands rassemblements

- Août 1993 Rassemblement des gens du voyage, mission évangélique Tsiganes de France (~ 20 000 p.)
- Avril 2001 1^{ère} Rave Party
- Mai 2003 2^e Rave Party
- Mai 2005 3^e Rave Party (176 T de déchets ramassés)
- Mai 2018 4^e Technival

Embroussaillage et fermeture du milieu



**Photo
aérienne
années 1980**

Teknival de mai 2018

(photos C. Lecomte)



Quelle stratégie pour la préservation du site ?

Trois positions défendues par le CENCA :

► Protection réglementaire

- Dès 2010, le CENCA relance l'idée de classement du site en APPB.
- Projet plutôt bien accueilli par les acteurs locaux.

► Rendre le site moins attractif et si possible inaccessible aux grands rassemblements

- Soit utiliser les pistes par un projet compatible avec les enjeux écologiques
- Soit détruire les pistes (recyclage vers filière BTP et ainsi créer des milieux pionniers)

► CENCA gestionnaire à long terme des zones naturelles

2011 : 1^{er} projet de parc PV sur piste bétonnée bien accueilli par les acteurs locaux.

Projet porté par la Comcom avec perspective de cession du terrain.



Phase montage de projet (2010 – 2020)



Contexte de l'époque :

Photovoltaïque nouveau dans la région.
Projet envisageable sous réserve de production importante.

Amélioration des rendements des panneaux photovoltaïques
Décennie 2010 : Nord de la France = nouvel Eldorado.

Explosion du nombre de projets PV (petits et gros) depuis le
début des années 2020.

Phase montage de projet (2010 – 2020)



- **Sujet nouveau pour le CENCA**

- **Manque de connaissance et de recul / promoteur :**
 - Redoutables négociateurs
 - Leitmotiv « *Projet pas assez rentable, la surface doit augmenter* » // détriment des m° naturels
 - Questions techniques sur la future exploitation : jamais de réponses claires
 - Installation de panneaux sur pelouse : le sol sera-t-il perturbé ?
 - Pratique de la chasse : quels ajustements anticiper ? « aucun problème, c'est résistant »

- **Projet déconnecté du terrain. Approche théorique.**

- **Les négociations sont âpres.**



Localisation des mesures compensatoires relatives à la centrale solaire mises en place par Héliocères II

-  Zones compensatoires
Enjeu "Pelouses sèches avec mosaïques"
Surface: 24ha
-  Zones compensatoires
Enjeu "Oedicnème criard"
Surface: 10ha
-  Zones compensatoires
Enjeu corridor "Azuré du Serpolet"
Surface: 1,7ha
-  zone d'implantation de la centrale solaire
-  Limites du site
-  Limites communales



© Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 2022.
Source : IGN BD Orthophoto 2021 ©

Surfaces impactées :

Oedicnème criard

2,45 ha détruits
20,27 ha habitat potentiel altérés

Pie-grièche écorcheur

Tarier des prés
Azuré du Serpolet
9,6 ha détruits

Partenariat

Convention 2020-2030 entre
CENCA et Helioceres II

Budget prévisionnel 554 k€



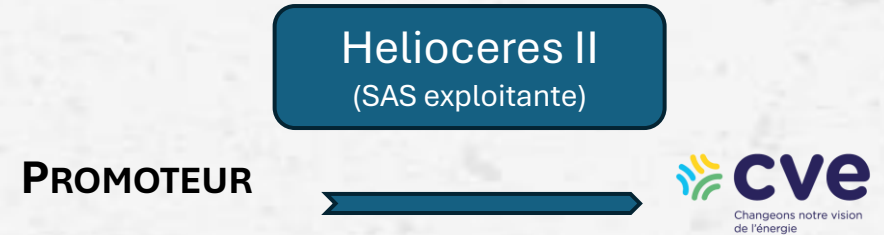
Phase montage de projet (2010 – 2020)

Tout s'accélère à partir de 2020 :

- 28/09/2017 : 1^{er} permis de construire délivré et 16/07/2020 le permis modificatif
- 05/05/2020 : acquisition du terrain par la Communauté de communes Sud Marnais
- 15/06/2020 : avis favorable sous réserve du CNPN
- 27/07/2020 : signature de l'arrêté « dérogation espèces protégées »
- 06/11/2020 : rachat de Helioceres II par CVE
- 18/12/2020 : signature du bail emphytéotique (30 ans) entre la Comcom et Helioceres II et du BE entre la Comcom et le CENCA (229 ha)
- 16/03/2021 : signature de l'APPB « Ancien aérodrome de Marigny »
- 14/10/2021 : inauguration officielle de la centrale
- 01/01/2023 : mise en exploitation de la centrale

Phase montage de projet (2010 – 2020)

- 10 années de négociation avec le promoteur se terminent avec la vente de la SAS exploitante à CVE.



CENCA et Communauté de communes le découvrent sur le terrain en croisant le personnel de CVE (plus jamais aucun contact avec le promoteur).

- ADN des CEN : concertation, confiance, relations sur le long terme, intérêt général, etc.



Pas de naïveté / approche « 100% business » de certains promoteurs.

Tjrs vérifier que l'entreprise avec qui vous avez des contacts est aussi **exploitante**.



Phase montage de projet (2010 – 2020)

Bilan pour le CENCA

- Manque de recul et de connaissance du monde des ENR
- Echanges focalisés sur les zones naturelles impactées par le projet
- Manque d'anticipation des contraintes de travaux et d'exploitation
- CENCA a « subi » la phase de négociation (montée en puissance de la séquence ERC)
- Manque de documents de cadrage et de REX techniques sur les ENR pour guider les élus et acteurs locaux.

- Emphytéote de 229 ha + APPB signé



Phase travaux et exploitation (2020 – 2024)

**CVE est un producteur
indépendant français d'énergies renouvelables
intégré sur toute la chaîne de valeur**



Solaire



Biogaz



Hydrogène



Entreprises



Collectivités



Monde agricole



Développement



Financement



Construction



Exploitation



Achat & vente d'énergie



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Mettre l'humain et la planète au cœur
de l'énergie de demain

3 PILIERS

Social

Environnemental

Humain



Entreprise à missions depuis mai 2022



Comité de mission externe



Certifiée Bcorp depuis juin 2023

Entreprise



Certifiée

Nous sommes présents
au cœur des territoires et à l'international



500

Collaborateurs

4,8 GW

Portefeuille global
dont 3,3 GW sécurisés

744 MW

Parc en construction et en exploitation

1,4 TWh

D'énergie renouvelable produite, soit la
consommation de 610 000 habitants

165 000 tCO₂éq

Émissions de GES évitées par nos installations

91 M€

Chiffre d'affaires

1,2 Md€

Investis dans nos actifs

Nos filiales : USA, Chili, Espagne, Afrique du Sud



Phase travaux et exploitation (2020 – 2024)

De nouveaux sujets émergent :

- Servitude ombrage et entretien des clôtures
- Tranchées pour câble
- Poste de livraison à installer sur zone naturelle

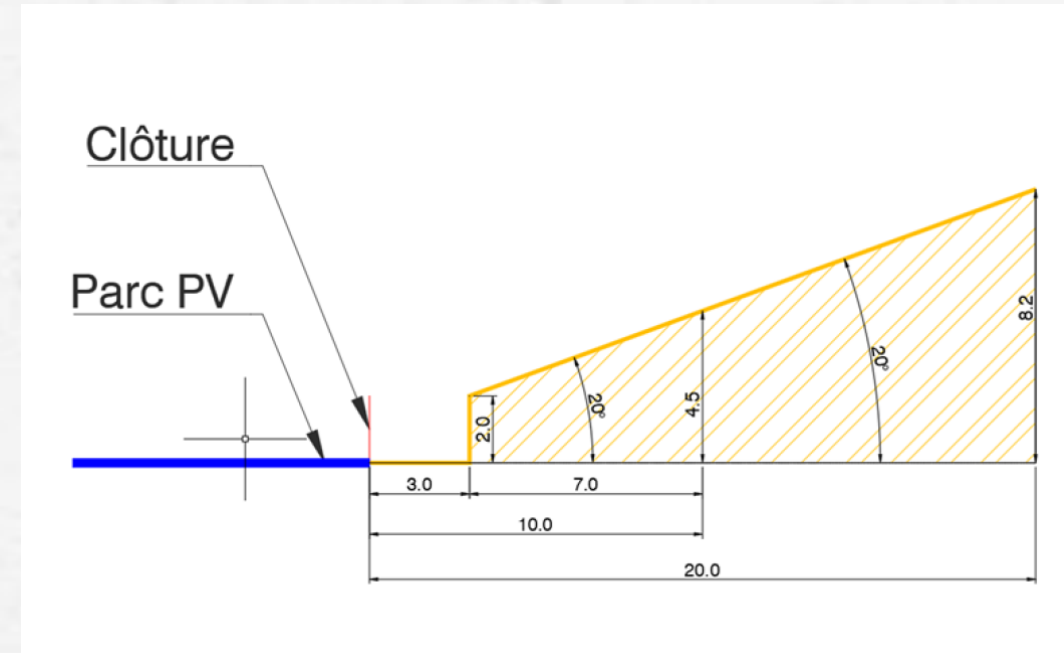
Phase travaux et exploitation (2020 – 2024)

➤ *Servitudes*

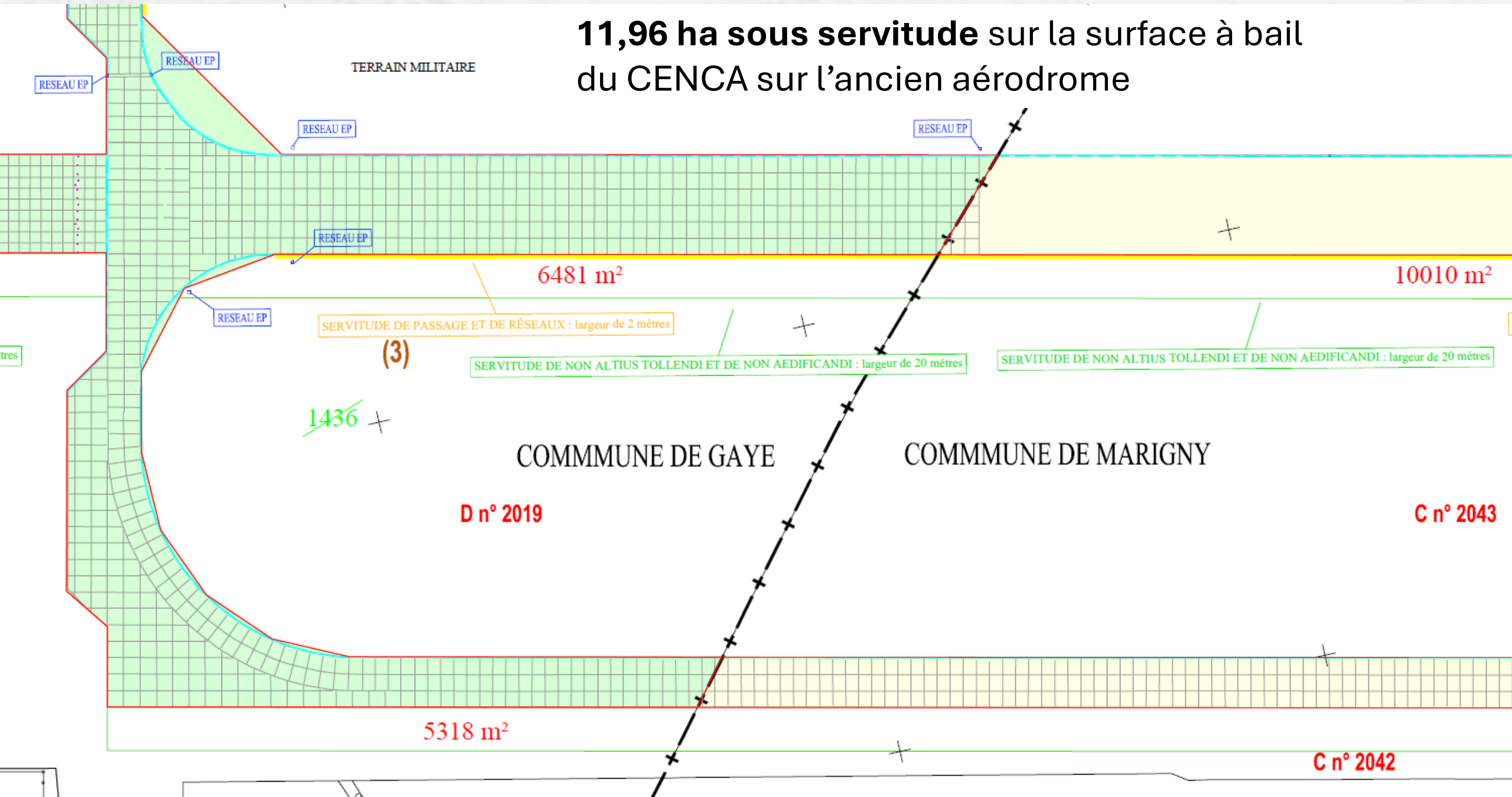
- ***non altius tollendi*** : interdiction ou limite au propriétaire du fond « servant » de construire ou surélever le bien au-delà d'une certaine hauteur = un droit à la vue ou à une certaine luminosité voire, des deux, au bénéfice du propriétaire du fonds dominant
- ***non aedificandi*** : en l'absence de précision conventionnelle, interdiction de toute construction, que celle-ci se situe sur le sol, en surplomb ou en sous-sol.

Phase travaux et exploitation (2020 – 2024)

- *Tranchée par câbles*
 - Présence
- Obligation de limiter la hauteur des boisements :
 - *Ras du sol sur largeur de 3 m à compter de la clôture du parc,*
 - *Hauteur de 2 m à 3 m de la clôture,*
 - *Hauteur variable démarrant à 2 m en limite de la bande de défrichage, et faisant un angle de 20° jusqu'à 20 m de la clôture,*
 - *Aucune limitation de hauteur au-delà de 20 m.*



11,96 ha sous servitude sur la surface à bail du CENCA sur l'ancien aérodrome



Phase travaux et exploitation (2020 – 2024)

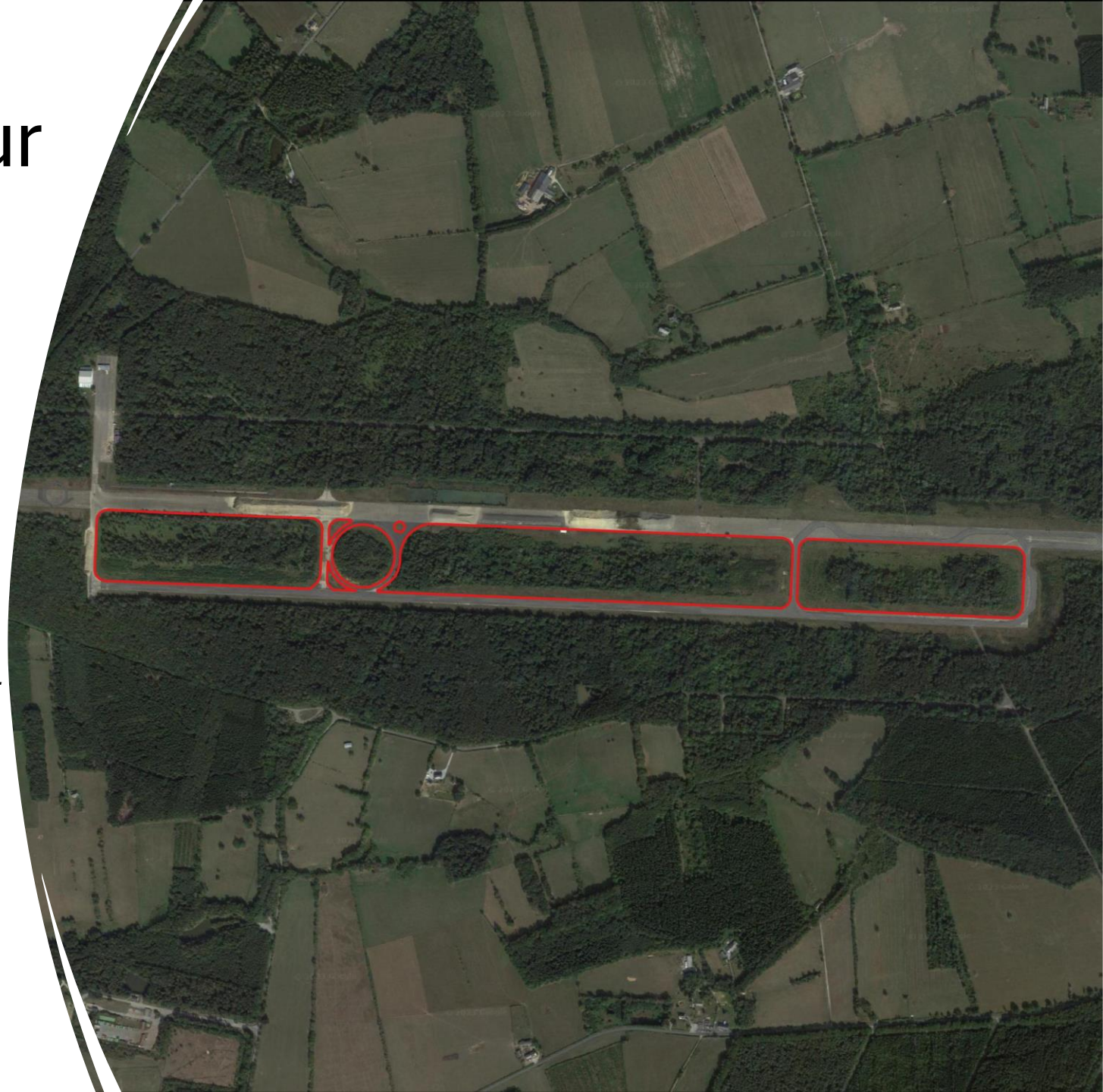
- ▶ Tranchées pour câble en bord de piste
 - ▶ Bande de 2 m de largeur
 - ▶ Impacts sur station d'espèces protégées (Violette élevée et orobanche élevée)
- ▶ Poste de livraison (PDL) à installer en bord de piste
 - ▶ Permis de construire modificatif avec ajout d'un PDL sur pelouse sèche

Nombreux contacts et réunions avec la DREAL.



Partenariat avec CVE sur une autre base OTAN

-
- *REX Marigny = points de vigilance et prescriptions techniques pour toute nouvelle sollicitation d'un promoteur*
 - *Appel à candidatures du Département Ardennes - parc PV sur l'ancien aérodrome de Regniowez*
 - Mesures d'accompagnement : 44,2 ha de zones naturelles confiées au CENCA (30 ans)



Nouvelle centrale sur l'aérodrome de Marigny ?

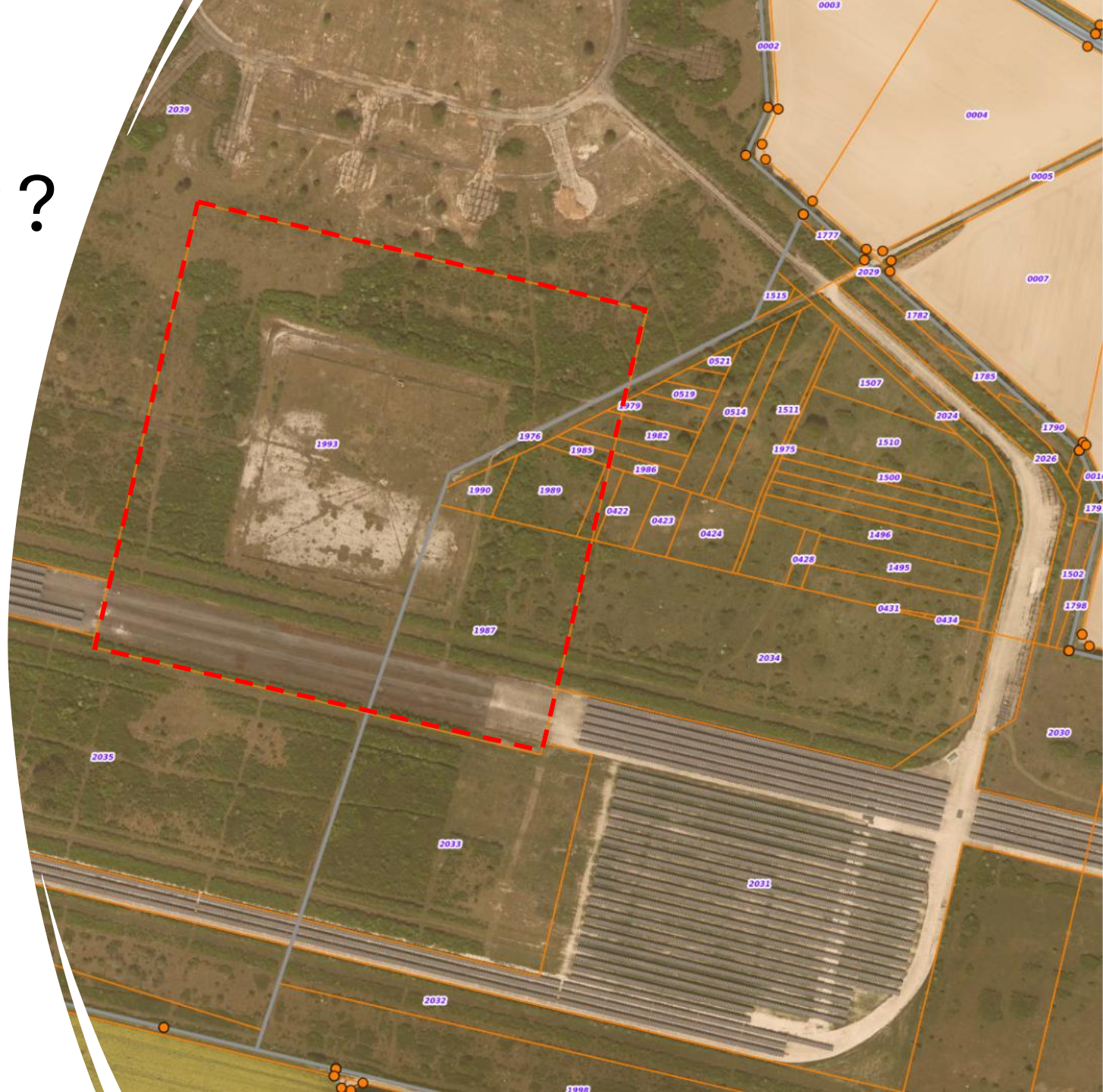
Minarm propriétaire de la “parcelle à antennes”

Inauguration 2021 : parcelle à vendre !

Pas d'extension possible de la centrale. Redéposer un nouveau projet.

1^{er} promoteur recontacte la Comcom et lui propose un projet...

... sur l'entièreté de la parcelle...
... avis défavorable des services de l'Etat.



Contacts



Pierre DETCHEVERRY

Responsable du Pôle Territorial

pdetcheverry@cen-champagne-ardenne.org

+33 (0)6 49 85 40 30



Changeons notre vision
de l'énergie

Céline CARMENT

Responsable Développement Territorial

Solaire - Nord Est

+33 (0)6 24 55 15 16

celine.carmen@cvegroup.com

Anna Gourlia

Chargée de missions environnement

+33 (0)6 24 21 93 49

anna.gourlia@cvegroup.com



24^e congrès des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

Atelier n°17

Comment concilier développement des énergies renouvelables et conservation des espaces naturels ?

Conclusion, perspectives

On observe une multitude de démarches sur des stratégies « EnR et biodiversité » qui émergent : comment on s’y retrouve ?

Quid d’une structuration à l’échelle du réseau des CEN ?

Date : 6 décembre 2024



24^e **congrès** des
Conservatoires d'espaces naturels
NANCY du 4 au 7 décembre 2024

 Conservatoires
d'espaces
naturels

 Conservatoire
d'espaces naturels
Lorraine

